

GUIDE DES EXPOSITIONS À SAINT-MARTIN-LE-VINOUX



Concept
Surface d'exposition
Système d'accrochage
Déchargement

Concept

**VOUS ÊTES ARTISTE, AMATEUR, CONFIRMÉ
OU PROFESSIONNEL, VOUS SOUHAITEZ FAIRE
DÉCOUVRIR VOTRE PASSION, VOTRE TALENT ET
VOTRE TRAVAIL ?
DÉCOUVREZ LES MODALITÉS D'ACCUEIL D'UNE
EXPOSITION À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-
MARTIN-LE-VINOUX !**

MONTAGE, DÉMONTAGE ET RESPONSABILITÉS

Le montage est effectué par l'exposant avec l'accompagnement d'une personne du service Culture et Associations. Les oeuvres sont mises gracieusement à disposition de la Ville par leur propriétaires. Les exposants s'engagent à n'exercer aucun recours à l'encontre des organisateurs dans le cas de dégradations, vols ou incidents indépendants de leur volonté. L'affichage de tarifs de vente n'est pas autorisé.

COMMUNICATION

L'exposant s'engage à fournir un descriptif de l'exposition ainsi qu'une photographie HD d'une des oeuvres exposées pour la réalisation de l'affiche . La Ville prend en charge la diffusion de l'événement au niveau local ainsi que l'envoi d'invitations. L'exposants'engage à réaliser ses propres cartels et éléments de contextualisation ou de description des oeuvres faisant partie de l'exposition.

VERNISSAGE

La Ville prend en charge l'organisation du vernissage dont la date est fixée un jeudi soir à 18h30, en fonction d'un planning préétabli.

La Ville s'engage à prévoir les boissons le soir du vernissage. Si l'artiste le souhaite il peut mettre en place un buffet. Une personne de la Ville est présente pour servir les boissons.

Surface d'exposition

LE REZ-DE-CHAUSSÉE : 7,8M²

4m30 de longueur

2m30 de hauteur

1m50 de hauteur disponibles



MONTÉE ESCALIER:

1^{ER} PAN DE MUR:

1m30 de hauteur disponibles

1m80 de largeur

2^{ÈME} PAN DE MUR :

1m30 de hauteur

2m de largeur

3^{ÈME} PAN DE MUR :

1m 55 de hauteur

1m65 de largeur



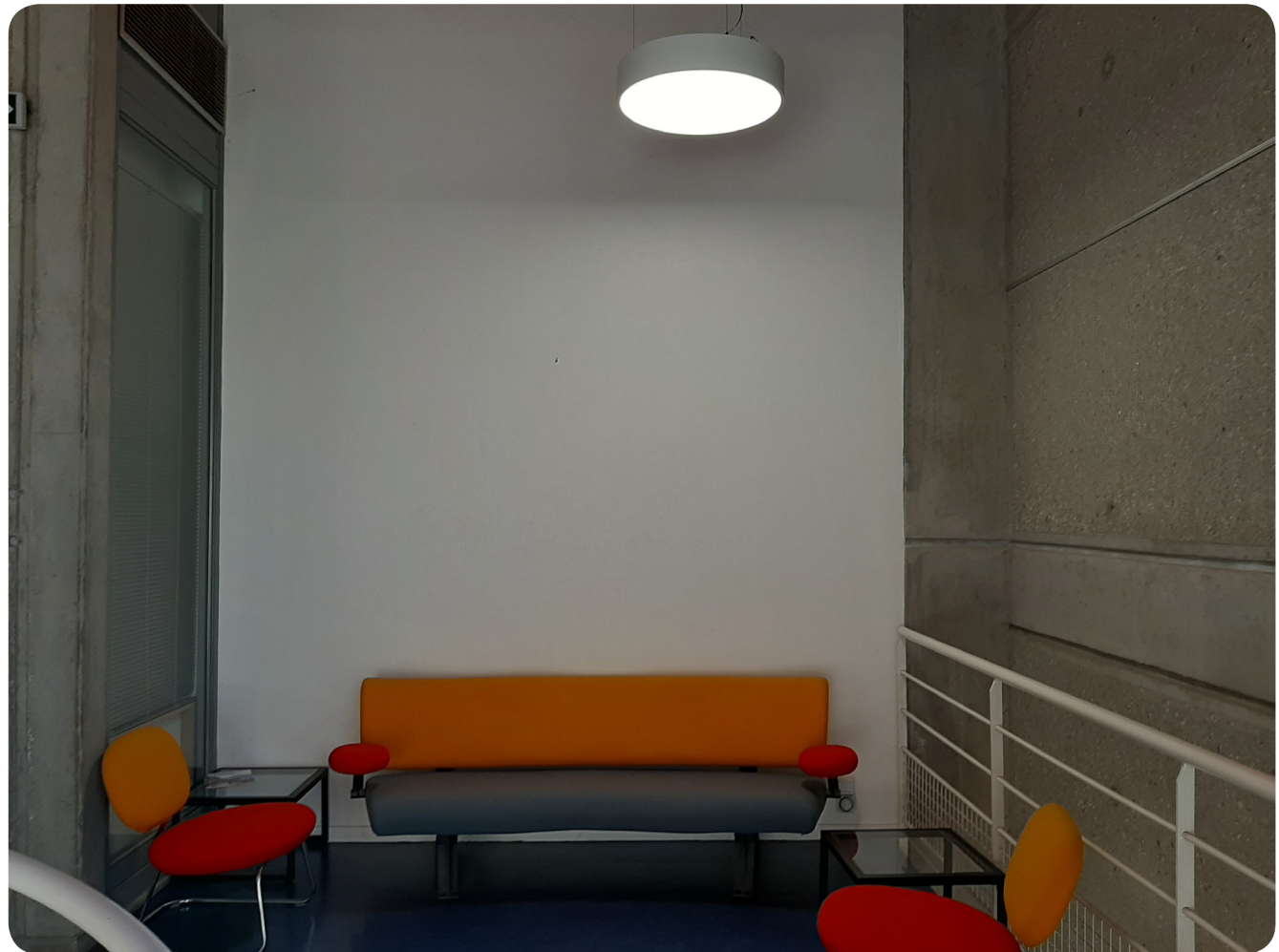
MUR 1^{ER} ETAGE BIS:

1m60 de hauteur disponibles
4m30 de largeur



MUR BLANC 1^{ER} ETAGE BIS :

1m30 de hauteur disponibles
3m20 de largeur



MUR 1^{ER} ETAGE BIS :

PAN DE MUR À DROITE DE LA PORTE :

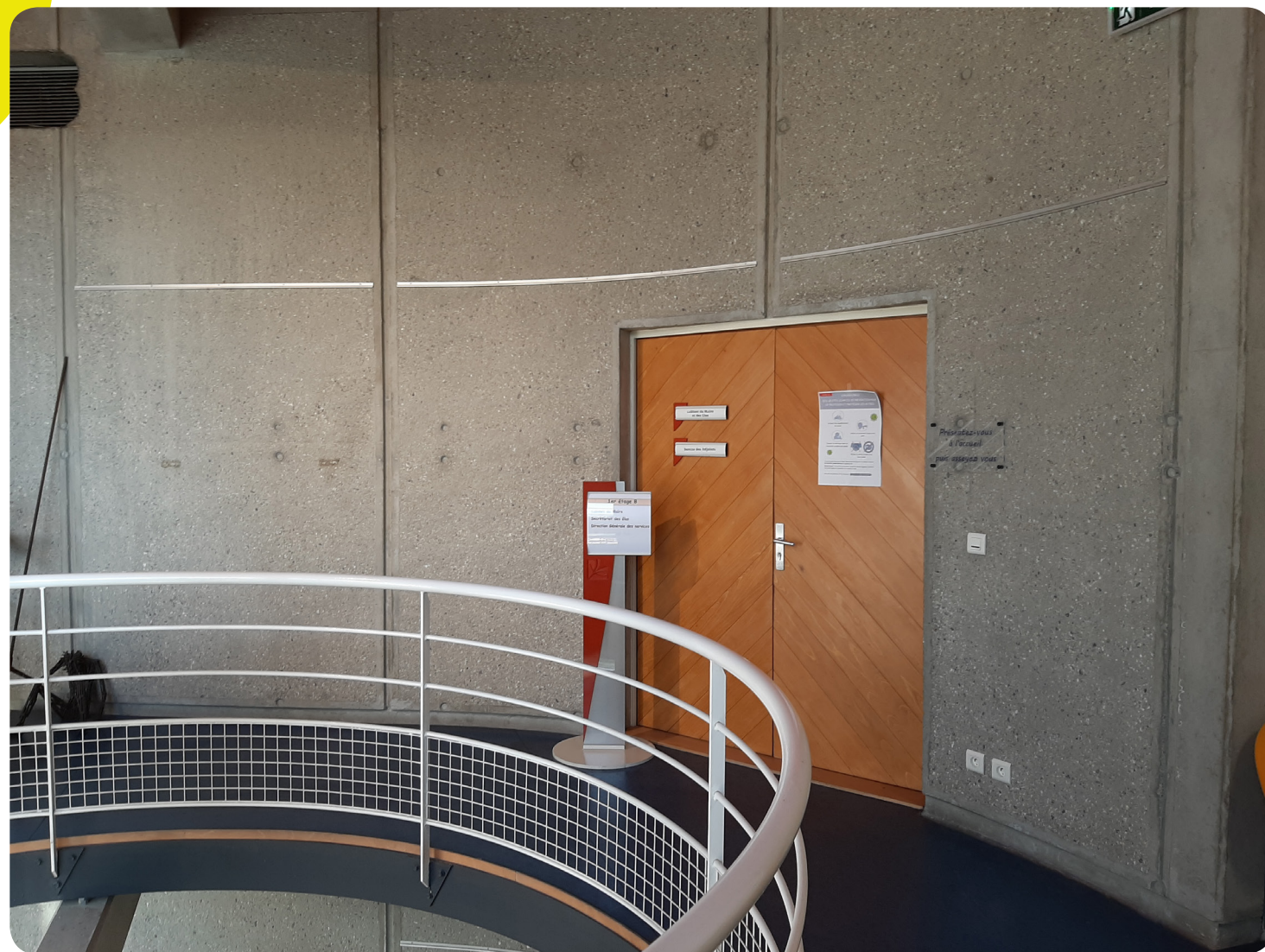
1m20 de hauteur disponibles
60 cm de largeur

PAN DE MUR MILIEU À GAUCHE DE LA PORTE :

1m20 de hauteur disponibles
1m18 de largeur

PAN DE MUR GAUCHE :

1m30 de hauteur
1m65 de largeur



Systeme d'accrochage

VOUS DEVEZ PRÉVOIR UN SYSTÈME D'ACCROCHAGE COMPATIBLE AVEC DES CIMAISES

A l'arrivée en Mairie vos oeuvres sont déjà conditionnées par vos soins.
Vos oeuvres ne doivent pas excéder 40 Kg.
Nous fournissons les tiges métalliques ainsi que les crochets.
Nous disposons de plusieurs types de crochets.



Déchargement

**RENDEZ-VOUS À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
AU 40 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC, 38950**

- Traverser le parking souterrain ;
- Prendre la montée ;
- Vous arriverez sur le deuxième parking ;
- L'accès pompier peut vous être ouvert pour décharger au plus proche de l'entrée ;
- Une personne du service Culture et Associations pourra vous aider au déchargement.